

Formation scaphandrier classe0B

La formation vise l'acquisition des compétences nécessaires pour effectuer des interventions jusqu'à 12 mètres de profondeur.

Elle est assurée par des équipes pédagogiques composées de professionnels. Elle propose 4 blocs de compétences :

- Réglementaire
- Théorique
- Technique
- Physique

Durée: 24.00 heures (3.00 jours)

Profils des stagiaires

- 18 ans

Prérequis

- Visite Médicale Hyperbare (VMH) de moins d'un an
- Plongeur PA 12 ou équivalent

Objectifs pédagogiques

- Développement des compétences sur l'utilisation des équipements de plongée individuels et collectifs
- Développement des connaissances théoriques indispensables à la compréhension des phénomènes rencontrés en plongée
- Développement progressif des compétences afin d'intervenir jusqu'à 12m de profondeur

Contenu de la formation

- Formation Classe 0B
 - Théorie procédure hyperbare
 - Mise en situation chantier hyperbare 10 M : COH, binôme opérateur fond autonomes
 - Installation chantier, secours, orientation, levage, gestion des paramètres de plongée MT92.
 - Mise en situation chantier hyperbare 25 M- binôme opérateur fond autonomes
 - Matériels et équipements : Equipements de Protection Collective (EPC) et Equipements de Protection Individuelle (EPI)
 - Autres matériel

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs DEJEPS et BEES2 option perfectionnement sportif mention plongée subaquatique - Plongeurs scaphandrier classe 2 mention B

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques

AQUADOMIA-ANODIA

30 Allée Granados

13008 MARSEILLE

Email: bruno.s@aquadomia.com

Tel: +33629949485



- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.